

Narration et situation : " Faire récit " et œuvrer à la publicisation d'une histoire " sans papiers

Nicolas Chambon

▶ **To cite this version:**

Nicolas Chambon. Narration et situation : " Faire récit " et œuvrer à la publicisation d'une histoire " sans papiers. Les cahiers SAPP, 2008, pp.1-8. halshs-00978255

HAL Id: halshs-00978255
https://shs.hal.science/halshs-00978255

Submitted on 14 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nicolas Chambon, Centre Max Weber, Lyon II, Orspere, Samdarra

Narration et situation : « Faire récit » et œuvrer à la publicisation d'une histoire «sans papiers»

La réflexion portée ici est partie prenante du projet de thèse qui est de s'intéresser au quotidien des migrants en situation irrégulière et au travail de solidarisation avec différents acteurs de soutien, en réponse à une politique qui vise à les expulser. Je m'appuie sur une ethnographie des activités de la Cimade sur Lyon, un suivi sociologique de différentes mobilisations dans la région, et un analyse de récits d'étrangers en situations irrégulières. L'enjeu de ma thèse est de sortir à la fois des catégories émanant de l'Etat (les « clandestins »), juridiques (« déboutés du droit d'asile », « sans titre de séjour »), militantes (« sans papiers ») et de comprendre comment ces étrangers répondent de cette situation d'illégalité, à la fois par des pratiques d'invisibilité, de solidarisation (« faire collectif »), et comment se négocie pour eux un équilibre précaire en vue de rester sur le territoire.

Je fais donc état ici du travail entrepris avec Mansour, rencontré pour la première fois en 2005 dans le cadre de ma recherche en Master. Algérien, il est arrivé en France en 2002, avec un visa touristique. Après une demande d'asile territorial refusée, il reste en France dans l'illégalité et vit sur Saint-Etienne. J'interroge ici la qualité du récit qui m'est donné à entendre : Comment la narration est-elle corrélative de la situation ? Qu'est ce qui se joue dans la coproduction de ce matériau : Entre un sociologue et un récit qui lui est destiné ? À quoi le sociologue est confronté ? Cette réflexion prend appui sur la sollicitation de Mansour d'œuvrer à l'écriture de son histoire alors qu'il vient de régulariser sa situation. Quelle est la portée sociologique d'une histoire dans ses différentes formes où elle est racontée ?

Le décalage comme enjeu de recherche

Ce travail avec Mansour s'inscrit donc à la base dans un effort de décalage : se décaler par rapport à ce qui se donne à voir habituellement dans des espaces précis.

L'objectif était d'aller voir ailleurs que ce qui apparaît publiquement, que ce soit dans un cadre administratif, politique (le témoignage dans une mobilisation) ou dans un cadre associatif où l'étranger est « formaté » à se raconter. Voici différentes scènes, différentes sphères où l'étranger peut-être amené à se raconter :

Dans un cadre administratif : Lors d'une demande d'asile, les demandeurs ont à exposer leur parcours, le sentiment de crainte qui a motivé leur départ et les persécutions éventuellement subies. Le représentant de l'Etat chargé de statuer sur la requête, le fait à partir de cette « exposition de soi ». Les demandeurs d'asile doivent établir la preuve de leur condition de victime et prouver leur persécution. L'histoire est mise en scène dans un objectif précis : il s'agit d'obtenir un statut, un titre de séjour.

Dans le cadre de mobilisations, il n'est pas rare de trouver des « histoires de sans papiers » dans des témoignages publics. L'histoire est mise en scène pour sensibiliser. Selon Olivier Voirol, « La mise en récit procède elle-même d'une distribution des faits et des actions reconnues, fait intervenir des procédures de sélection et d'organisation signifiante ». Nous avons affaire ici à une activité militante qui consiste à « prélever, compiler, organiser, et constituer des récits par une multitude d'opérations sémantiques, permettant à des phénomènes épars de se relier les uns aux autres ». Par exemple, avec le développement d'internet, des sites deviennent des plates-formes de témoignages.

Enfin l'étranger en situation irrégulière peut-être amené raconter son histoire *dans un cadre associatif* s'il sollicite l'aide d'une structure de soutien (la Cimade par exemple). Lors des permanences juridiques, il est demandé aux personnes qui recherchent une aide de se présenter. Le récit peut-être cadré différemment suivant l'attente du demandeur et les possibilités offertes par l'association. Et cette présentation va travailler autrui à la condition qui la rende sensible ou que l'aide envisageable entre dans son champ de compétences.

Le récit diffère suivant le contexte, et sa production prend en compte la qualité de l'interlocuteur, mais aussi l'horizon d'attente du narrateur. Et cet horizon dépend, dans ces 3 situations, de ce qu'il est possible d'entrevoir comme ressources mobilisables chez autrui.

Quel intérêt à ce décalage ?

L'intérêt de « capter » le récit du migrant hors de ces cadres est de dépasser le discours inscrit dans une démarche particulière, d'avoir accès à *autre chose*, en pensant un enjeu sociologique et politique à sortir du champ de production d'un récit destiné aux administrations, aux associations, lui-même adapté suivant le contexte juridique. À la base, cet intérêt était de penser et formaliser l'association, l'attachement, la solidarisation avec des acteurs venant en aide ou en soutien. L'idée était, à partir de ce décalage, de mettre en tension différents régimes de justifications, et de comprendre les conditions de solidarisations entre les acteurs de soutien et les étrangers en situation irrégulière. En effet nous ne sommes pas toujours dans une relation soutien / bénéficiaires. De plus les soutiens politiques et associatifs repensent leur action à partir des « sans papiers ». Dans cette perspective, on ne peut pas faire l'économie de leur expérience et perception. Ce parti pris n'est pas sans défi méthodologique : Le « sans papiers » n'étant pas repérable en tant que tel dans l'espace public : Comment accéder à cette parole ? Est-ce que finalement ces récits finalisent l'expérience et est-ce qu'il n'y a pas une narrativité occultée ?

L'apparition du « sans papiers » et sa relation avec le sociologue

L'apparition publique comme « sans papiers » est problématique. Le fait d'être dans une situation d'illégalité conditionne le quotidien et implique un régime publicisant complexe. Il a donc fallut mettre en place un dispositif méthodologique spécifique.

Comment cela s'est-il négocié sur le terrain ?

A quoi suis-je confronté ? Comment interpréter sociologiquement le caractère expérimental de ce dispositif méthodologique ? Deux points me paraissent important. Le premier sur la rencontre et sa négociation, le deuxième sur la question de la relation (comment elle s'est construite ?) et donc sur l'implication de ce qui nous intéresse ici : la narration, à travers mon travail avec Mansour.

la question de l'accessibilité

Quand l'exposition de « soi » comme « sans papiers » est dangereuse du fait de l'illégalité de la situation, les relations se concentrent sur les personnes de *confiance* (généralement la famille, les amis, et plus rarement sur le voisinage et les collègue). La sûreté de la fréquentation est primordiale. Autrement dit, rien ne permet de repérer un

« sans papiers », et le dévoilement de sa situation d'illégalité est limitée.

Il a fallut « aller à la rencontre » et « faire connaissance ». Je parle, par exemple, de ma recherche à mes amis. Et c'est grâce à une connaissance que j'ai rencontré Mansour. Une amie qui travaille dans un bar me dit qu'un des clients avec lequel elle s'est nouée d'amitié, n'a pas de papiers. Après une entrevue dans un autre bar où elle lui présente ma recherche, et où il accepte de me rencontrer, je les rejoins.

Pour ma part, cette rencontre participait de ma recherche. Il n'était pas « suivi » par une association, n'appartenait à aucun collectif et n'était pas un « militant ». Il correspondait à la catégorie des « célibataires » pour qui les structures de soutien ont rarement de solution. Le fait que je l'ai rencontré par le biais d'une amie m'informe sur l'espace où et avec qu'il se « dévoile », et de son inscription dans un certain réseau. Il a paru enthousiaste dès le début et me confie qu'il souhaite que le monde sache la vie endurée par les « sans papiers » car, contrairement aux SDF, leur misère « n'est pas visible ». Et il veut la faire connaître.

Il délivrera ses propos petit à petit. Il me l'avait clairement exposé lors de notre première rencontre : Il se confiera s'il se sent bien avec moi et s'il a confiance. Pour tester ma motivation, il m'avait demandé en contrepartie de sa disponibilité de passer un jour et une nuit avec lui sans rien d'autres qu'une bouteille d'alcool. J'acceptai. Il s'avéra que ce n'était qu'un test. De cette négociation, on remarque qu'il souhaite que je comprenne au mieux ce qu'il endure et que je respecte sa parole. Je devenais alors dépositaire de son histoire.

C'est bien la condition qu'il soit « sans papiers » qui m'intéresse. Et pour lui, l'intérêt est de faire connaître son histoire, sûrement la partager ? Peut-être la publiciser ? Il me confie déjà le rêve de pouvoir raconter son histoire une fois qu'il aura ses papiers.

La question du suivi sociologique, et de la négociation d'une relation.

Dans ma relation avec Mansour, qui dure dans le temps, j'ai varié les prises, pour justement fabriquer de la relation. J'ai commencé par des entretiens et en relisant le premier je me suis rendu compte que je l'assignais à sa condition de « sans papiers ». Rapidement je lui offre le cadre de ce que j'appelle alors « un récit de vie », puis par la

suite, cela a varié, avec aussi des discussions informelles, des cafés au bar (tout cela consigné dans un journal de bord)…

Même si méthodologiquement la démarche était pensée, elle n'était pas préconstruite ; cela nécessite donc maintenant une activité réflexive. Les entretiens étaient orientés au début par des questions sur la survie, puis sur les démarches en cours, et enfin le rapport aux associations (avec l'objectif de se décaler aussi dans les entretiens). Au bout de quelques mois, il a été amené à raconter son histoire en Algérie, puis de ses démarches pour obtenir des papiers.

Mansour m'a aussi obligé à une écoute attentive, à un effort de compréhension. J'ai agit en pensant un double mouvement : comment gagner la confiance ? Et de l'autre comment trouver de l'intérêt pour en faire un lieu de production de connaissance ? « Faire relation » engageait aussi pour moi des affects, qui étaient mis à l'épreuve de mon travail. Le 27 décembre 2007, il m'interpelle sur l'avancée de ma recherche. Je lui explique ma démarche pour le doctorat et explicite mon intention de m'intéresser aux soutiens des « sans papiers ». Je lui confie aussi ma volonté de m'intéresser de façon plus approfondie au droit. Et sa réponse me surprend. Il me conseille de façon assez vigoureuse, de ne pas étudier le droit. Selon lui ce n'est pas le droit qui est intéressant, mais ce que les gens vivent.

On peut interpréter cette méfiance de différentes manières. La première serait de prendre en considération les conditions de notre première rencontre. C'était en effet dans le cadre du master, dont le sujet était centré sur la vie des « sans papiers ». Nous avons noué notre relation au cours de cette recherche. Il a partagé beaucoup sur sa vie. Il ne comprendrait pas pourquoi maintenant, je m'en éloigne pour m'intéresser à ce qui l'exclut.

Et il me le confie plus tard dans la discussion son aversion pour le droit. Outre le fait qu'il ne lui a pas permis de régulariser sa situation, le droit « divise les sans papiers ». Il ne les met pas dans une même catégorie ; avec toutes les inégalités que cela comporte. D'ailleurs cela pose, selon Mansour un problème de solidarité. Il est difficile de discuter avec d'autres « sans papiers » et ils sont assez individualistes.

Notre relation s'est donc construite à partir d'une certaine conception de mon travail. Mais le sujet et les problématiques évoluant, Mansour se permet de dire ce qu'il

pense de mon objet. Notre relation se négocie aussi dans le temps et son évolution est tributaire de ce que nous y avons investit.

Comment la narration se retrouve travailler suivant la situation de Mansour et d'après notre relation ? C'est sur une ligne temporelle qu'elle est travaillée ici, avec tout d'abord la question du « faire récit » dans un cadre sociologique puis avec la sortie de l'illégalité et la sollicitation qui m'est faite de « raconter son histoire », de « faire histoire ».

« Faire récit » : Les empreintes de l'illégalité

Si à la base de mon travail dans le cadre du master, le matériau a été traité dans une visée informative, une relecture a été nécessaire pour comprendre et interroger sa qualité. À travers cette narration je m'intéresse aux empreintes de l'illégalité que produit sa situation de « sans papiers ». À quoi Mansour est confronté alors qu'il juge sa situation problématique ?

Si les premiers entretiens soulignent la difficulté d'une vie précaire, à la rue, sans travail stable, c'est vite sur les possibilités de sortie de l'illégalité que vont se baser les discussions. Ainsi le projet de sortie de la clandestinité se raccroche à une histoire particulière et est corrélative du développement d'activités pour l'envisager. Dès que je rencontre Mansour, ce qui l'anime est comment obtenir des papiers ? Pour lui, être « sans papiers » n'est pas une vie, il le répète de nombreuses fois car ce problème en engendre d'autres (logements, travail, sécurité…). Il veut continuer à vivre car il a encore du « courage », mais son seul espoir, c'est d'avoir des papiers, où que ce soit mais surtout pas en Algérie. Il me dit : « Je garde toujours espoir envers l'avenir, je garde toujours l'espoir ».

Il faut, selon lui « frapper à la bonne porte » : une expression qu'il emploie de nombreuses fois dans nos discussions. Chaque porte nécessite d'avoir un discours et une présentation en rapport. Dans le matériau à ma disposition je vois cette réflexivité à l'épreuve. À travers différentes séquences, voyons quels éléments biographiques sont mis en avant suivant les périodes et la situation de Mansour.

Quand je le rencontre, il pense que sa demande d'asile territoriale est toujours en instruction. C'est les difficultés économiques qui sont mises en avant, il loge avec 14

membres de sa famille dans un F3. Il parle aussi des persécutions des islamistes. En 1986 il reçoit un coup de crosse et en porte une marque au visage. Aussi il parle de la persécution de L'Etat et de l'impossibilité de changer de logement ni de trouver un travail.

Une fois qu'il a connaissance du refus, il formule un recours. Le lien est fait entre ce qui a été subit en Algérie et ce que faisait son père. C'est parce qu'il était ancien combattant dans l'armée française que sa famille a subit toutes ces persécutions. C'est bien un élément de sa vie antérieure, qui a eu des conséquences sur sa vie en Algérie, qui est maintenant moteur pour sortir de l'illégalité. C'est un aspect qu'il avait omis de préciser lors de sa demande d'asile territorial et dont il n'avait aucune preuve. Après de multiples démarches, il a pu en obtenir.

Après avoir longuement insisté sur la misère qu'il vivait en Algérie puis sur les exactions des terroristes, c'est le devoir de la France à respecter l'engagement de son père dans son armée qui prévalait, un devoir moral. Il écrit notamment au président de la république et au préfet de région.

Après l'échec du recours, il reconsidère de nouveau sa stratégie. C'est parce que son père aurait pu demander la nationalité française en tant qu'ancien combattant qu'il espère obtenir un titre de séjour. Son père ayant été professionnel dans l'armée française il aurait pu être français avant sa mort, et donc Mansour aussi. Il commence à contacter les associations d'anciens combattants. Alors qu'il ne peut engager des démarches puisque son père est décédé, il pense faire venir sa mère et insiste sur les difficultés de sa vie au bled.

Devenu débouté il réfléchit aux raisons de l'échec de sa demande. Et il doit nécessairement la recadrer s'il souhaite par exemple prétendre à un titre de séjour particulier. Dans l'objectif d'une régularisation, le travail d'une personne « sans papiers » se situe entre une exploration de son histoire quant à la mise en récit du vécu et un partage de cette expérience avec autrui, avec cette question : À qui le partager ? Il importe alors d'établir les éléments autobiographiques particuliers permettant d'envisager une régularisation possible sur des critères établis par l'administration, ou sur un registre « moral » quand l'objectif est de demander une décision dérogatoire favorable au préfet.

C'est finalement en se mariant avec une femme française que Mansour a pu régulariser sa situation en obtenant une carte d'un an « vie privé et familiale ». Chose intrigante mais pas surprenante finalement, il ne m'avait jamais parlé de cette femme avant qu'il se marie, même s'il savait que c'était une des rares solutions pour sortir de l'illégalité. Son avocat lui avait même dit que c'était la seule solution. Ici cette possibilité n'engageait pas son histoire, mais plutôt une activité à déployer : trouver une femme. C'est une fois sa carte de séjour obtenu qu'il m'explique les relations qu'il a eu avec les femmes, et notamment une demande en mariage qu'il a refusé. On peut faire ici l'hypothèse que cette activité n'engageait pas son passé et donc que cette activité n'avait pas être partagé dans le cadre de son récit.

Qu'est-ce que la condition d'être « sans papiers » donne à voir au récit ?

Ce récit engage la question de la temporalité. En situation de vulnérabilité, Mansour n'a pas la possibilité de se projeter dans l'avenir. Le temps est suspendu à l'obtention des papiers. Il est pris par les problématiques du quotidien et en fait état. Il relativise souvent sa condition - l'expression « mais ça va » revient dans tous les entretiens - et est tenu par l'espoir d'une régularisation.

Ici on a une thématique du présent. La vie « sans papiers » impose l'urgence du temps présent : une vie au jour le jour, avec une angoisse quotidienne. Et le problème le plus important est de sortir de l'illégalité, c'est celui-ci qu'il faut résoudre : « Chaque problème en son temps » est une phrase qu'il m'a souvent répétée. On retrouve cette idée aussi chez Thierry Torche. Quand on a un problème, on expose ce problème et le moyen de le solutionner, ici en adéquation avec les possibilités juridiques. Il me dit alors à cette époque qu'il « ne pense pas », que son « cerveau s'arrête ». La narrativité ici est imposé par les conditions de sortie possible de l'illégalité.

Qu'est ce que « faire récit » ici ?

Il ne suffit pas de dire que la rencontre est exceptionnelle, et que chacune des parties à des attentes différentes, mais en quoi cette négociation participe d'un travail particulier ? Autrement dit, il s'agit d'aller au delà d'une mise à disposition des conditions de recueil du matériau. Il ne s'agit pas uniquement de donner la parole, mais de la produire. Cela ne va pas de soi. Mansour me sert ce que je suis disposé à entendre et qu'il peut m'offrir. C'est moi qui offre le cadre, et je varie entre là où je suis attendu et

la où je souhaite aller, et là où il souhaite m'emmener.

Ici c'est « faire récit » et appartenir au présent, et donc trouver des solutions pour envisager cette sortie de l'illégalité. L'enjeu pour Mansour, dans cette espace, est plus que témoigner. C'est aussi l'endroit où il partage, discute, fait preuve de cette réflexivité, et où parfois je l'accompagne.

La métamorphose : « Avoir ses papiers » et « Faire histoire » de son parcours de « sans papiers »

La situation de Mansour en septembre 2008

Il est titulaire d'un titre de séjour « vie privée et familiale » depuis juillet 2008. Suite à un mariage avec Fatima, cette carte lui a été délivrée de plein droit. Il est en recherche de travail. Étant titulaire d'une formation d'électricien, et de plombier, c'est plutôt dans le bâtiment qu'il a l'espoir de trouver un travail. Fin août 2008, alors qu'il vient d'obtenir son titre de séjour, nous sommes en entretien :

C'est une belle histoire ou pas ?

Ah ouais, ah ouais. C'est une histoire là, quelque temps après je vais écrire le jour où je suis rentré en France, jusqu'à le jour où je prends mon stylo. Le jour où je suis rentré, le jour où je prends stylo. Il y a des choses qui se sont passées…

(…)

T'as envie d'écrire ?

Ouais (…) Et là, et là,, vraiment je vais mélanger, c'est-à-dire tout. Je parle de tout Nico, de tout, c'est-à-dire de la vraie vie ici, de la vraie.

(Puis il me propose de l'aider dans cet exercice)

Ici le caractère récent et expérimental de cette demande implique une réflexion sur cette sollicitation. Le matériau disponible n'est pas encore le récit en lui même mais la négociation, et le dispositif méthodologique mis en place.

Être en situation régulière pour « raconter son histoire »

Ici Mansour pense que le récit peut être réactualisé à la lumière de la situation. Sortir de la problématique des papiers, de l'impossibilité de penser à ce moment là

(selon les mots de Mansour), lui permet d'envisager de raconter cette histoire. Il permet de relancer la narrativité sous une autre forme. Elle sort de l'injonction à se raconter une histoire et autorise à reprendre le contrôle de son réagencement. La relation rend possible la compréhension de la narrativité dans sa dimension anthropologique.

Toute mise en récit constituant une épreuve identitaire, cet exercice a donc à voir avec ce qu'il est « aujourd'hui ». Cette métamorphose démontre deux temporalités différentes, avec une narration « en train de se faire » et la visée de sortir de l'illégalité, puis, ce qu'il me propose aujourd'hui, avec un récit qui fonde les raisons de cette sortie de l'illégalité. Il a commencé à me dire : « Maintenant avec le recul, je n'aurais pas fait comme ça. » Autrement dit, c'est parce que ce n'est plus un problème qu'il est envisageable de lui donner sens. Ici le récit engage une compréhension a posteriori. La question qui se poser est comment est penser une linéarité, une reconstruction des faits passés avec les interprétations et ses justifications ?

Une histoire pour qui ?

Finalement je suis amené à me décaler par Mansour, et à donner suite à notre relation alors qu'il vient d'obtenir ses papiers. Il me propose de dire tout, alors que le fait qu'il ait des papiers aurait pu faire perdre l'intérêt que je lui porte. C'est aussi une façon de donner suite à notre relation pour lui.

Mais je peux aussi être un opérateur de publicisation au vu de mon inscription dans le monde universitaire. Maintenant il peut apparaître comme « sans papiers », la condition assurée de sa publicité est bien le fait qu'il ait des papiers. Si cette sollicitation peut être comprise dans une visée publique, elle interroge à qui est elle est destinée, avec un double intérêt.

Le premier qui serait d'œuvrer pour le bien public et qui suppose ici une performativité de son histoire avec cette question, comment le fait de s'adonner à un travail sur soi, d'écriture, peut être versé pour du bien commun ? Il me dit que c'est aussi « pour les cousins » qu'il a envie d'écrire, car il profite trop de la situation en France et il veut montrer qu'on peut s'en sortir en étant honnête. Pour Cefaï et Pasquier, le sens contemporain de « publiciser » est « d'avertir le public en vue d'officialiser une

situation ». Le paradoxe, comme on l'a déjà démontré est qu'il ne faut plus être « sans papiers » pour le dire. Cette affirmation d'un passé, pour Mansour, viserait à faire connaître à sa fille de 17 ans qui est en Algérie, ce qu'il a vécu en France.

L'enjeu pour Mansour est donc de reprendre la main. Dire la « vraie vie », c'est sortir de l'exigence d'une histoire particulière (« tout mélanger ») et de choisir à qui on le dit. Faire œuvre de son histoire ? Pour faire apparaître un tort qui lui a été fait, combler ce tort et affirmer ce qui a fait préjudice, alors qu'il est dans une situation où ce n'est plus un problème et peut-être d'expliquer son silence, à sa fille.

Le récit étant un travail de mise en ordre, d'agencement, il importera pour la suite donc de voir en quoi consiste cette mise en récit ? Comment peut-on penser ce changement, cette métamorphose ?

Pour conclure

On part pour « donner la parole », dans une perspective militante, et on arrive à coproduire un récit. Finalement ce que j'avais investi pour répondre à une problématique à un moment donné : « Comment vit-on « sans papiers ? » se retrouve travaillé plusieurs années plus tard sous une autre forme, à travers l'évolution de ma problématique, mais aussi suivant l'évolution de Mansour. Il se négocie une redistribution. Par rapport à ma thèse, ce déroulement m'ouvre la perspective de travailler les différents régimes de justifications, bien sûr par rapport à une situation, mais aussi par rapport aux acteurs de soutiens, en pensant peut-être le caractère réducteur du soutien associatif.

On a vu aussi que je participais de cette relation, et que la narration était condition de ce que nous y avons investit. Dans ce moyen d'accès à ce qui fait sens, le sociologue, outre le fait d'amener un cadre, participe à une relation où se joue aussi des affects, ce qui, à mon sens, questionne l'accompagnement, le suivie. L'intérêt sociologique est donc de créer un autre espace où l'acteur est amené à se raconter, tout en comprenant que cet espace est négocié avec cet acteur… L'intérêt, en accédant à cette réflexivité est de comprendre ce qui se joue. Cette plus value « sociologique » étant le temps et la disponibilité, ce qui demande par ailleurs un investissement, elle implique de comprendre la qualité de la relation et du sociologue. Si la prise en charge des effets (ou plutôt l'idée de les gommer) ne se fait pas une mise à distance avec l'acteur, qu'est-ce

qu'investir de l'affect ? Si nous avons vu à quoi cela engageait dans sa dimension empirique, il reste à interroger la dimension épistémologique.